

Mme Chantal DESGEORGES  
Maire  
63630 SAINT GERMAIN L'HERM

M. Thierry PAGNIER  
Directeur de l'école primaire  
63630 SAINT GERMAIN L'HERM

A Saint Germain l'Herm,

Le 12 Mai 2020

Madame, Monsieur,

Il est prévu que l'école rouvre le lundi 18 mai. Dans ce cadre exceptionnel, une organisation qui permette l'application du "Protocole sanitaire" a été mise en place, en étroite collaboration, par le Maire et le Directeur. Nous nous sommes accordés, en fonction des multiples contraintes, sur le mode de fonctionnement suivant :

1- À l'école

Seront accueillis uniquement les élèves, à partir de la grande section de maternelle, dont les parents ont manifesté, suite à l'enquête du 7 mai, leur volonté de les remettre à l'école. Pour l'instant, environ un tiers des élèves reviendront en classe, ce qui permettra de tous les accueillir à plein temps.

La cantine fonctionnera. **Si vous décidez d'inscrire votre enfant à la cantine, il le sera pour tous les jours jusqu'à la fin de l'année scolaire (soit à priori 25 repas – les repas non pris seront également dus).** Il n'y a plus de possibilité d'inscription "à la journée". De plus, le collège devant dorénavant faire trois services, les élèves de l'école déjeuneront à 11 h 30. Pour s'adapter à ce changement, nous devons modifier les horaires de la pause méridienne : 11 h 30 / 13 h au lieu de 12 h / 13 h 30 habituellement. À partir du 18 mai, les horaires de classe seront donc les suivants : 9 h / 11 h 30 le matin et 13 h / 16 h 30 l'après-midi. **Les enfants qui ne prennent pas les transports scolaires ne seront admis qu'à partir de 8 h 50 et quitteront l'école à 16 h 30.**

Les transports scolaires fonctionneront, avec une organisation adaptée aux élèves à transporter, qui est en train d'être mise en place.

**Il n'y aura pas de garderie, ni avant, ni après la classe, sauf pour les élèves qui y sont contraints par l'utilisation des transports scolaires.**

Les parents ne seront pas autorisés à entrer dans la cour de l'école.

Il est demandé aux parents de veiller à ce que leurs enfants soient équipés de vêtements pratiques car les adultes ne pourront pas les aider (notamment pas de chaussures à lacets pour ceux qui ne savent pas les faire, cheveux attachés pour les filles, etc.), de vérifier l'apparition de symptômes et la température chaque matin (si plus de 37,7° l'enfant ne doit pas se rendre à l'école), de veiller aux gestes barrières et à la distanciation physique (1 mètre entre chaque personne), et si possible pour les adultes de porter un masque à proximité de l'école. Merci de préparer le retour à l'école de votre enfant en lui expliquant les contraintes qu'il devra respecter ("Protocole sanitaire"), et en particulier l'impossibilité qu'il aura d'utiliser

## 2- À la maison

Pour les élèves qui resteront à la maison, le travail sera envoyé par les enseignants chaque semaine par courriel, comme jusqu'à présent, mais avec possibilité de venir récupérer les photocopies à l'école. (Prendre rendez-vous). N'hésitez pas à continuer à communiquer avec les enseignants par courriel.

Le travail donné à faire à la maison sera le même que celui qui sera fait en classe.

Si vous avez besoin de matériel supplémentaire (feuilles A4, peinture, cahiers, crayons, gommes, etc.) n'hésitez pas à le demander aux enseignants.

Cordialement,

Chantal DESGEORGES, Maire



Thierry PAGNIER, Directeur de l'école

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a vertical stroke, positioned to the right of the seal.